

Service Pénitentiaire

Prison de Ruhengeri



Nom : Binombe
 Origine : Inyanga
 Chefferie : Inyanga
 Territoire : Ruhengeri
 Profession : Contracté
 N° du R.E. : 5359

Formule dactyloscopique :

Arrêté le : 19-7-51
 Condamné le : 19-7-51 à 15 jours S.P.P.
20 jrs. Amon 10j. S.P.S.
20 jrs. F.I. ou 4j. c.P.e.

1/4 de peine :

Sorti le : 3-8-51 ou 13-8-51 ou 17-8-51

Transféré le :

Rapatrié le :

Expulsé le :

Décédé le :

LE GARDIEN,

P.O. [Signature]

Résidence du Ruanda
Territoire de Ruheru
Prison de Ruheru

Ville d'Ukole

Le nom Binamba est de Mihimba (+) et de
Mira ha luma (c.a) colline. Muraungu de Ruheru
Chapelle de Muraungu. Territoire de Ruheru
a été élargi ce jour après avoir subi une
peine de servitude pénale de

3 p p 15 jours
3 p p 15 jours
3 p p 15 jours

Le 3-8-54
Le Gardien de Prison
Muraungu

REQUISITION

A FIN D'EMPRISONNEMENT

TRIBUNAL de police de Ruhengeri

Reg. du M.P. N°

Reg. du rôle. N°

825 / 1 P/

L'officier du Ministère Public près le Tribunal de police de Ruhengeri

En vertu de l'article 82 de l'ordonnance-loi du 30 août 1924 et des articles 143 et 146 du décret du 11 juillet 1923 ;

Requiert Monsieur le Gardien de la prison à Ruhengeri
de recevoir et emprisonner le nommé BIMBHE fils de Antiguba et de
Nyirahabwa collant Musanga sous chef Kabaza
Chef Kamari Gerrisonne de Ruhengeri
condamné par jugement du Tribunal de Police à Ruhengeri
en date du 194 devenu irrévocable le 194
à 15 jours SPP + 50 frs. Amende (délai 15 j.) ou 10 j. SPS
du chef de + 21 fr. frais (délai 15 j.) ou 4 j. C.P.C.

du chef d'abandon de travail.

Ruhengeri

le

19. 7. -

1951

L'Officier du ministère Public,

POCHET M.

[Signature]